

À la une

Le tribunal de Paris expliqué aux avocats

Le 21 mai 2017, le président du TGI de Paris, Jean-Michel Hayat, a présenté aux avocats de la capitale les grandes lignes du déménagement du tribunal dans le quartier des Batignolles, prévu au second semestre 2018. Il a également tenu à les rassurer sur leurs conditions de circulation au sein du nouvel édifice.



© R.P.B.W., Ph. Francesca Avanzinelli

Actualité

Roissy : la justice sur le tarmac

focus

Moralisation de la vie publique : c'est parti !

focus

Doctrines

Avocats lobbyistes, à votre registre !

note par Dominique PIAU
sous D. n° 2017-867, 9 mai 2017

Jurisprudence

Absence d'obligation d'information du banquier à l'égard du donneur d'aval

note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE
sous Cass. com., 20 avr. 2017

Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie de la profession d'avocat

sous la direction de Jean VILLACÈQUE

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Claudine BERNFELD

Avocat au barreau de Paris, cabinet Bernfeld Ojalvo Associés

• Frédéric BIBAL

Avocat au barreau de Paris, cabinet Bibal

AVEC LA PARTICIPATION DE

Alice BARRELLIER, William BODILIS, Bertrand COUDERC, Aurélie COVIAUX, Aurélie DELHAYE, Emma DINPARAST, Olivier DRUNAT, Florence FRESNEL, Marie-Claire GRAS, Benoît GUILLON, Christiane PELLETIER, Stéphanie PORCHY-SIMON, Lucile PRIOU-ALIBERT, Jean-Baptiste PRÉVOST, Anaïs RENELIER, Pamela ROBERTIERE, Daphné TAPINOS et Laura WITZ



Mercredi 28 juin 2017

Maison du barreau de Paris
2 Rue de Harlay
75001 Paris



LES ATELIERS DE PROCÉDURE CIVILE

Sous la direction scientifique
de Soraya AMRANI-MEKKI,
Chantal ARENS
et Emmanuel JULLIEN

Travaux des praticiens de la procédure civile (universitaires, avocats, magistrats, greffiers...)
sur les incidences concrètes des **nouveaux décrets de procédure civile du 6 mai 2017**

PROGRAMME

8h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h45 - INTRODUCTION

Par **Soraya AMRANI-MEKKI**, professeur à l'université Paris Nanterre,
directrice de l'Axe Justice et procès (CDPC EA 3982)

9h15 - LES NOUVELLES EXIGENCES RÉDACTIONNELLES

Avec **Natalie FRICERO**, professeur à l'université Côte d'Azur,
membre du CERDP (EA 1201), directrice de l'Institut d'études judiciaires,
Jacques LAYLA VOIX, président de chambre honoraire à la cour d'appel
de Paris, **Maurice BENCIMON**, ancien responsable du bureau d'aide à la
procédure d'appel du barreau de Paris

10h45 - PAUSE

11h00 - LES NOUVELLES EXIGENCES TEMPORELLES

Avec **Loïc CADIET**, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1),
président de l'association internationale de droit processuel ;
Martine ROY ZÉNATI, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris ;
Ariane LOGIER, avocate au barreau de Nancy

12h30 - DÉJEUNER LIBRE

14h00 - LES NOUVELLES SANCTIONS PROCÉDURALES

Avec **Soraya AMRANI-MEKKI**, professeur à l'université Paris Nanterre
Directrice de l'Axe Justice et procès (CDPC EA 3982) ;
Emmanuel JULLIEN, président de l'association Droit & Procédure, avocat au
barreau de Paris, ancien vice-président de la Chambre nationale des avoués ;
Annie DABOSVILLE, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris

15h30 - LES NOUVEAUX CIRCUITS PROCÉDURAUX

Avec **Lucie MAYER**, professeur à l'université Paris-Sud ; **Fabrice VERT**,
conseiller à la cour d'appel de Paris, conseiller coordonnateur de l'activité
des médiateurs et conciliateurs de justice ; **Julie COUTURIER**, avocate au
barreau de Paris, ancienne présidente de l'association Droit & Procédure

17h00 - FIN DES TRAVAUX

- TARIF : 100 € TTC -

Tarif préférentiel pour les membres de **Droit & Procédure** : 50 € TTC

Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants et élèves - avocats

Informations et inscriptions au 01 34 74 38 95

ou par courriel jeande.veronique@orange.fr



PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



Université
Paris Nanterre

cd.pj
CENTRE DE RECHERCHE
DROIT & PROCÉDURE

COUR D'APPEL DE PARIS

Gazette du Palais

une marque de
Lextenso

ENM
ÉCOLE NATIONALE
DE MAGISTRATURE

Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

Président du Conseil d'administration :

François-Xavier Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Président-Directeur général, Directeur de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordonnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Tarifs 2017

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 413,51 € TTC

Recueils + table seuls : 393,09 € TTC

Journal, recueil + table : 564,61 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 455 €

Journal, recueil + table : 671 €

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 216 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Un encart « Campus 2017 » est joint à ce numéro.

Actualité

- Roissy : la justice sur le tarmac 5
- « La Moda dispose de nombreuses possibilités pour rendre
davantage de services aux avocats »
entretien avec Frédéric SICARD 9

Doctrine

- Avocats lobbyistes, à votre registre !
note par Dominique PIAU sous D. n° 2017-867, 9 mai 2017 11

Jurisprudence

- Absence d'obligation d'information du banquier à l'égard
du donneur d'aval
note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE sous Cass. com., 20 avr. 2017 14
- L'office du juge en cas de carence d'une partie dans l'administration
de la preuve
note par Marie-Liesse GUINAMANT sous Cass. com., 20 avr. 2017 17
- Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie
de la profession d'avocat
sous la direction de Jean VILLACÈQUE
avec la collaboration de Bertrand de BELVAL, Jean-Luc GAINETON et Daniel
LANDRY 19
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 33
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 38
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits
de l'Homme
par Catherine BERLAUD 42

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

43

Sous la responsabilité scientifique de
Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL